



DIRECTION DE STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE



Professionnels de la petite enfance, vous souhaitez :

- Élargir vos connaissances et renforcer vos compétences
- Créer une structure d'accueil de jeunes d'enfants
- Dynamiser votre carrière et accéder à des postes de responsabilité
- Savoir appréhender toutes les responsabilités de la fonction de «Directeur(trice) d'une structure de la petite enfance» (législation européenne et française, management, techniques de communication, psychologie de l'enfant, gestion et dynamique des équipes professionnelles, relations aux familles, questions sanitaires et sociales, etc.).

Le CREFOP vous offre la possibilité d'obtenir un diplôme d'université professionnalisant.

■ Public :

- Docteur en médecine
 - Puéricultrice
 - Educateur de jeunes enfants ou spécialisé
 - Infirmier
 - Sage-femme
 - Conseiller en économie sociale et familiale
 - Psychomotricien
 - Assistant de service social
 - Enseignant
 - Titulaire d'un Master 2 de Psychologie
- Expérience professionnelle de 2 à 5 ans selon le diplôme.**

- Tout autre professionnel de l'enfance justifiant de 3 à 5 ans de la direction d'un établissement ou d'un service d'accueil d'enfants de moins de six ans.

■ Possibilités de financement :

CIF, Plan de formation, Période de professionnalisation ou individuel.

■ Contact :

Tél. : 01 40 97 78 66 / 78 75
accueil.crefop@u-paris10.fr

■ Adresse :

Université Paris Ovest -
Nanterre la Défense
CREFOP, Bât M,
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

www.u-paris10.fr/cep

